



Paris, le 25 janvier

Suppression des Masters d'AES à Poitiers : une filière en danger, des études et étudiants sacrifiés

Depuis plusieurs mois, la question du financement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est présente dans les débats. Certaines universités, contraintes par des budgets de moins en moins suffisants, décident de réduire leurs offres de formations. Dernière en date, **l'Université de Poitiers**.

En effet, **hier, la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU)** de cette dernière **a pris la décision de supprimer les masters de la mention AES.**

Depuis sa création, **l'ARES connaît les problématiques de la filière** : son manque de visibilité, de lisibilité et ses disparités territoriales. Résoudre ces dernières est et a toujours été l'une de nos priorités.

Ces **derniers mois**, nous avons organisé les **deux premières phases des Assises Nationales** de la filière AES, **moments d'échanges et d'élaboration de l'avenir de cette filière.** Avec plusieurs **responsables de formation**, nous nous sommes **attachés à trouver des pistes de résolutions de ces problématiques** afin de voir la filière évoluer et rester pertinente malgré les réformes.

Cette décision nous montre bien que cette filière est réellement remise en cause et est en danger. Une fois de plus, malheureusement, la filière AES est considérée comme négligeable et sacrificable.

L'ARES dénonce le choix fait par l'université de Poitiers de sacrifier les étudiants en AES pour des raisons budgétaires. Elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour que cette décision ne soit pas actée définitivement lors du prochain Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers.

Enfin, l'ARES espère que d'autres établissements d'enseignement supérieur ne feront pas un choix similaire à l'avenir. La filière AES ne doit pas être vue comme disposable, ni aujourd'hui ni demain.

Contacts presse :

- Victoria Di Costanzo Gonzalez - Présidente : presidence@fede-ares.org - 06.38.75.02.96
- Elisa Dugué - Secrétaire générale en charge des affaires publiques : secretariat@fede-ares.org - 06.28.01.99.76